



L'édito

Pour que chaque personne vive pleinement sa retraite, la Carsat Languedoc-Roussillon a mis en place un ensemble de dispositifs permettant soit le maintien à domicile des personnes âgées, soit leur accueil en établissement d'hébergement. L'objectif est d'accompagner les personnes économiquement et socialement fragilisées afin de les aider à préserver leur autonomie et retarder les effets du vieillissement.

Nous contribuons ainsi au financement d'un dispositif d'évaluation des besoins du retraité à son domicile. C'est un professionnel qualifié qui détermine le niveau actuel de l'autonomie de la personne et analyse ses conditions de vie pour décliner ensuite un plan d'aide personnalisé. Les services individuels qui peuvent en découler tels que l'aide à domicile, l'adaptation du logement, l'hébergement temporaire sont financés en partie par la Carsat.

Nous soutenons également diverses initiatives de type collectif (destinées à améliorer la qualité de vie du retraité) et participons au financement de projets de création et d'humanisation d'établissements d'accueil pour personnes âgées.

Enfin, la plateforme d'aide aux aidants familiaux ouverte dans l'Hérault en 2009 va s'appuyer sur une équipe médicale pour repérer les aidants fragilisés par l'épuisement à soutenir un proche devenu dépendant.

Alain Cwick
Président de la Carsat

L'information retraite occupe le terrain

Les métiers à la Carsat se sont diversifiés, et celui du conseil retraite ne fait pas exception. De nouvelles activités et fonctions sont apparues en termes de conseil et d'accueil du public. Les conseillers et les agents itinérants sortent de plus en plus en dehors des murs des agences pour aller rencontrer les assurés sur le terrain.

Le système est plutôt simple : la Carsat invite les assurés nés en 1956, résidant sur un lieu donné, à se rendre à une réunion d'information.

Ces opérations sont destinées à augmenter le nombre de régularisations de carrière pour une population ciblée en fonction de son âge, et préparer au mieux le passage à la retraite.

Un partenariat avec les collectivités territoriales

La Carsat fait parvenir dans un premier temps le relevé de carrière aux assurés. Elle les invite ensuite en collaboration avec les municipalités à des réunions où ils reçoivent les informations sur leurs droits.

Environ 20 % des personnes invitées se rendent à la réunion, sachant que les assurés en activité ont plus de difficultés pour se libérer.

Les réunions visant à informer sur la « Reconstitution de Carrière » pour les assurés nés en 1956 se tiennent sur l'ensemble des départements de la région.

Prochains rendez-vous :

- 29 septembre : Capendu
- 19 octobre : Pézénas
- 26 octobre : La Canourgue

Des informations collectives dans les entreprises

Les Responsables d'agences retraite ou leurs collaborateurs interviennent dans des entreprises de la Région pour aborder plusieurs questions relatives à la retraite : mise à jour de la carrière, préparation à la retraite, retraite progressive, cumul emploi retraite...

Prochaines dates :

- 27 septembre : GOOD YEAR – Mireval et CAF – Montpellier
- 5 octobre : SARL Valorecia Formation continue – Montpellier
- 12 octobre : SAS CHLM – Centre d'hémodialyse – Castelnaud le Lez
- 18 au 24 octobre : Association FACE Hérault – Montpellier
- 3 novembre : AG2R ISICA - Carcassonne
- 9 novembre : Groupe MORNAY – Perpignan
- 16 novembre : CNIÉG – Narbonne et Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée – Nîmes

Comprendre sa retraite

La loi du 21 août 2003 a créé le droit à l'information individuelle des assurés sur leur retraite. Ce droit se met en place progressivement. A terme, chaque personne recevra tous les 5 ans - à partir de ses 35 ans - un courrier commun à ses organismes de retraite obligatoire, récapitulant l'ensemble de ses droits et comportant - à partir de 55 ans - une estimation de sa future retraite. Il n'y a aucune démarche particulière à entreprendre afin de recevoir son courrier.

Depuis 2007, le droit à l'information est mis en place et se traduit par l'envoi à plusieurs classes d'âges d'un relevé individuel de situation (R.I.S.) ou d'une estimation individuelle globale (E.I.G.) pour les deux classes d'âges les plus proches d'un départ à la retraite.

Ces documents permettent à l'assuré d'avoir une vision complète de son compte retraite inter régimes base et complémentaires.

En raison de la réforme des retraites, les estimations financières pouvant être erronées, les E.I.G. seront adressées sans calcul estimatif, l'assuré recevra une nouvelle estimation fin 2011.

En Languedoc-Roussillon, 164 908 documents seront adressés aux assurés du Régime Général, soit une évolution de + 19%.

Les classes d'âges concernées sont les assurés nés en 1975 – 1970 – 1965 – 1960 – 1955 et 1954.



Que contient ce courrier ?

Il comporte :

- une synthèse des droits obtenus dans tous vos organismes de retraite
- le détail de ces droits, organisme par organisme, sur des feuillets séparés.

Ce courrier vous informe sur vos retraites de base et complémentaires obligatoires. Il ne comporte pas d'information sur l'épargne retraite individuelle ou collective (Perp, Perco, régimes d'entreprises...)

A quoi sert ce courrier ?

Il vous permet de vérifier les informations vous concernant ; si vous

constatez des manques ou des erreurs, contactez dès maintenant vos régimes de retraite pour des corrections éventuelles (leurs coordonnées figurent sur votre courrier).

De quoi dépend le montant de ma retraite ?

Le montant de votre future retraite dépend de votre carrière : durée de votre activité, montant de vos cotisations. Sous certaines conditions, sont également pris en compte : vos enfants, votre service militaire, les périodes d'inactivité (chômage indemnisé, maladie, maternité...)

Pour les retraites de base, pour obtenir une retraite au taux plein (sans minoration ni majoration), vous devez justifier d'un certain nombre de trimestres. Ce nombre dépend de votre année de naissance et non de votre année de départ. Il restera le même si vous poursuivez votre activité au-delà de l'âge légal minimum.

Pour les retraites complémentaires, les droits sont généralement exprimés en points. Pour calculer votre retraite annuelle, le nombre de points sera multiplié par la valeur du point en vigueur dans chaque régime au moment de votre départ en retraite.

Départements	R.I.S.	E.I.G.	Total
Aude	13854	7087	20941
Gard	30454	14838	45292
Hérault	46838	20835	67673
Lozère	2815	1482	4297
Pyrénées - Orientales	17980	8725	26705
			164908



Agenda

Journée "Vieillesse des personnes handicapées" - 15 octobre - Béziers

Journée organisée par la ville et le CCAS. Le service social participera à la table ronde sur la thématique " Personnes vieillissantes et aidants naturels".



Journée partenariale sur le thème du « Bien Vieillir » - 19 octobre - Pont du Gard

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le Service Social du Gard organise une journée d'information sur le thème du « Bien Vieillir » autour de deux problématiques : l'utilité sociale des retraités et la prévention santé. Un stand sera également présent sur le site du Pont du Gard proposant des animations qui se dérouleront tout au long de la journée.

Journée régionale de la santé au travail - 4 novembre - La Grande-Motte

L'événement aura lieu au Palais des Congrès. Il rassemblera les médecins du travail et les préventeurs institutionnels. Seront abordés différents sujets dont les rayonnements ionisants, le bruit ainsi que des thèmes plus institutionnels tels que la réforme de la santé au travail.

Forum Handicap - 5 novembre - Agde

Organisé par le réseau santé de la ville au Palais des Sports d'Agde.

Le service social contribuera à la table ronde sur la thématique " Handicap et vie professionnelle"

Le Conseil d'Administration public et la Journée « Vieillir en Languedoc-Roussillon » - 15 novembre - Montpellier



Les événements auront lieu au Corum de Montpellier. Les sujets traités seront notamment : l'emploi des seniors et la prévention de la désinsertion professionnelle, le passage à la retraite. La seconde partie de la journée sera étendue au grand public dans le cadre d'une conférence avec des interventions de personnalités illustrant les thèmes centraux évoqués ci-dessus. Sont sollicités, dans ce cadre, Monsieur Pierre MAYEUR, Directeur de la CNAV, Messieurs les Professeurs Claude JEANDEL, Jacques TOUCHON (CHU Montpellier) et Madame Nancy GUBERMAN (Québec), Professeur à l'École de Travail Social de l'UQAM et chercheur au CSSS Cavendish".

Club TMS - 16 novembre - Montpellier

L'objectif principal de la rencontre est de sensibiliser les entreprises de la région aux troubles musculo-squelettiques.

Trophée des entreprises - 2 décembre - Palavas

La Carsat L-R organise son 1^{er} trophée des entreprises « Prévenir les Risques Professionnels » au Palais des Congrès de Palavas. Il s'agit de valoriser des entreprises régionales ayant mis en œuvre une action particulière significative pour la prévention des risques professionnels. Trois prix seront décernés par un jury composé d'acteurs de la prévention.

Campagne nationale contre la fraude - Octobre



Une pomme pourrie au milieu d'un cageot de pommes saines...La nouvelle campagne d'information sur la lutte contre la fraude dans la branche retraite met les pieds dans le plat. Dans un contexte où les finances publiques sont à préserver, les fraudeurs ne sont pas les bienvenus. La lutte contre la fraude, intégrée dans un plan global de maîtrise des risques, est même devenue une priorité nationale. Aussi, le plan de lutte 2010 contre la fraude met en place de nouvelles mesures pour agir toujours plus efficacement contre ces agissements qui menacent l'équité sociale et le versement des retraites à «bon droit».

Les matinées employeurs

Organisées conjointement par la Carsat et les Cpm du Languedoc-Roussillon, ces réunions d'informations invitent les chefs d'entreprises à échanger sur des thèmes comme la réforme Tarification, les évolutions du compte employeur, la nouvelle procédure d'instruction des déclarations d'accident de travail et de trajet :

14 octobre 2010 : CCI de Carcassonne avec la CPAM de l'Aude

21 octobre 2010 : Perpignan avec la CPAM des P-O

Semaine 46 : Lozère

Semaine 47 : Gard

Semaine 48 : Hérault

4 novembre 2010 : « les petits déj' de l'Ordre » à L'Ordre des Experts-Comptables de Montpellier.



Retraités fragilisés

Ces réunions visent à informer et sensibiliser les retraités les plus fragilisés au moment du passage à la retraite en abordant : l'impact psychologique de ce changement par rapport à la personne, son entourage et ses activités, la santé et les principes du « bien vieillir ».

28 septembre, à 14h30, à l'Espace Seniors,

9 novembre, à 14h30, à l'Espace seniors,

25 novembre à 14h30 à la salle Tango Paseo au Mas Carbonnel à Nîmes

Suite à cette information générale, 4 modules spécifiques seront mis en place sur les thèmes de l'alimentation, l'activité physique, la stimulation cognitive et le « bien être ».

Retraités - Les Petits Déjeuners de l'Espace Seniors

Des réunions d'informations et d'échanges sur différents thèmes en prévention santé, à destination des retraités de Montpellier et son agglomération, se dérouleront tous les 1^{ers} jeudis du mois, autour d'un petit déjeuner, de 9h à 11h à l'Espace Seniors.

Début : jeudi 7 octobre à 9h. ■ ■ ■

Nouvelles brochures

La Carsat édite régulièrement des supports de communication pour informer les assurés sociaux, les entreprises et les partenaires institutionnels sur ses différentes missions : la retraite, les actions en matière d'aide aux retraités et aux personnes fragilisées et la prévention des risques dans l'entreprise.

Retrouvez-les en ligne sur www.carsat-lr.fr



La Retraite
www.lassuranceretraite.fr

Le numéro unique de l'Assurance Retraite,
39 60 24h/24 - 7 jours sur 7
prix d'un appel local depuis un poste fixe
Pour appeler depuis l'étranger, d'une box
ou d'un mobile, composer le **09 71 10 39 60**

- informations et démarches
- demande de retraite
- suivi de dossier
- demande de documents



Le Service Social
www.ameli.fr

36 46 (Prix d'un appel local)

**L'Action Sociale et la Prévention
en faveur des seniors**

04 99 61 49 59

N° Vert 0 800 88 11 70

(Appel gratuit depuis un poste fixe)

- aide aux assurés en difficulté
- prévention du vieillissement
- aides individuelles
- aide aux aidants



Les Risques Professionnels
www.risquesprofessionnels.fr

04 67 12 95 30

- prévention et tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles